

Documentations applicables selon le type de pièces achetées

Documentations applicable according to the type of parts bought

TITRE / TITLE	N°	AIP	K3/1E	Homolo gation	Stand- ard
Spécification technique d'achats Pièces mécaniques <i>Technical specification for the purchase of mechanical parts</i>	ACH/10	X	X	X	
Se protéger des contrefaçons et fraudes <i>Protect yourself against counterfeiting and fraud</i>	MAA/45	X	X		
Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants <i>SQA requirements for suppliers and subcontractors</i>	MAA/59	X	X	X	X
La Culture de sûreté nucléaire <i>Nuclear safety culture</i>	MAA/61	X	X		

Service Achats : Diffusion aux fournisseurs et sous-traitants
Supplying Department: Distribution to suppliers and subcontractors

Service Approvisionnement : Diffusion aux fournisseurs et sous-traitants
Purchasing Department: Distribution to suppliers and subcontractors

Service Informatique : Mise à jour des indices dans l'ERP (commandes achats)
IT Service: Updating indices in the ERP (purchase orders)

E		
D		
C		
B		
A	04/03/2019	Fiches AA-112 – 178 & 228 du PDCA - Création / <i>Creation</i>
Ind.	Date	Raison de la modification / <i>Reason of the modification</i>

Vérifié par/ <i>Verified by</i> : Martine DODIN Resp. Appro/Ordo./ <i>Supply & Scheduling Resp.</i>	Vérifié par/ <i>Verified by</i> : Emmeline BILLORÉ Resp. Achats Groupe TEC/ <i>Group Purchasing Resp.</i>
Rédigé par/ <i>Drafted by</i> : Edith CANTRALINE Secrétaire Qualité/ <i>Secretary Quality</i>	Approuvé par/ <i>Approved by</i> : Bruno HERVIEUX Directeur Qualité/ <i>Quality Manager</i>

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »
TITLE : Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »

TEC AUTOMATISMES	Page : 1/19	N° : MAA/59	Rév. A
-------------------------	------------------------------	------------------------------	-------------------------

Ce document est la propriété de TEC Automatismes et ne peut être modifié, adapté, publié, traduit, reproduit ou diffusé, d'une quelconque façon, en tout ou partie, ni divulgué à un tiers sans son autorisation préalable.

This document is the property of TEC Automatismes and may not be modified, adapted, published, translated, reproduced or disseminated, in any way, in whole or in part, or disclosed to a third party without its prior authorization.

Scope

Cette instruction a pour but de préciser les exigences Qualité et obligations requises auprès des sous-traitants et fournisseurs, objet de commandes de TEC Automatismes.

Les présentes règles sont applicables aux commandes émises aux fournisseurs ou sous-traitants pour les produits entrants dans le produit final ou qui interviennent dans le processus de production y compris ceux désignés par le client.

Elle s'applique à tous ses sous-traitants et aux fournisseurs de matières premières (producteurs ou revendeurs) de produits chimiques, aux fabricants de produits manufacturés, et aux prestataires de services (laboratoire d'étalonnage, bureaux d'études, transporteurs,...).

1. Principes et responsabilités

Pour obtenir et maintenir la confiance de nos clients, nous nous devons de garantir la qualité de ses fabrications.

Cette condition ne peut être satisfaite que si la qualité de nos achats est maîtrisée. Pour atteindre cet objectif, TEC Automatismes, exige de ses fournisseurs et sous-traitants, le maintien d'une organisation visant à maîtriser et à améliorer en permanence la qualité du produit et/ou de ses services.

Le service Achats de TEC Automatismes est responsable de la mise à disposition de la présente instruction auprès des fournisseurs et sous-traitants.

Cette instruction est spécifiée sur nos commandes d'achats, elle est d'application obligatoire pour les fournisseurs et sous-traitants titulaire d'une de nos commandes/contrats.

L'application des dispositions définies dans cette instruction, ne dégage pas le fournisseur ou sous-traitant de son entière responsabilité, vis-à-vis de la conformité des fournitures ou services livrés.

En cas de contradiction entre les exigences définies dans cette instruction, et celles spécifiées sur les commandes d'achats, celles des commandes prévalent.

2. Conditions générales d'accès

Dans le cadre de résolution de litige ou d'actions de surveillance de la qualité des produits, des processus ou de l'organisation, le fournisseur ou sous-traitant doit autoriser, aux représentants de TEC Automatismes, à ses clients, à ses donneurs d'ordres et le cas échéant aux autorités réglementaires, le libre accès aux sites de production où sont conçues et réalisées les prestations concernées par la commande.

Il doit accorder à ces mêmes représentants, la consultation de tous les documents ou aux enregistrements concernant la définition, la fabrication, le contrôle et l'entretien des dites prestations.

Les visites de ces derniers seront annoncées à l'avance par écrit.

3. Habilitation Assurance Qualité Fournisseurs « AQF »

Après s'être assuré de la capacité du fournisseur ou sous-traitant à :

- ✓ Maintenir un niveau d'organisation répondant pleinement à la présente instruction,
- ✓ Pérenniser la qualité des prestations ou des produits fournis, dans le respect complet des exigences contractuelles,

TEC engage une procédure d'habilitation dite « AQF » visant à donner sa pleine confiance au fournisseur, en lui déléguant la surveillance de la conformité des produits ou prestations objet des contrats (suppression de la surveillance des produits réceptionnés par TEC).

Cette démarche s'appuie sur l'établissement d'une charte d'assurance qualité, validée par le fournisseur ou sous-traitant et TEC, regroupant les engagements et obligations réciproques.

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »

TITLE : Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »

Page :	N° :	Rév.
TEC AUTOMATISMES	2/19	MAA/59

Ce document est la propriété de TEC Automatismes et ne peut être modifié, adapté, publié, traduit, reproduit ou diffusé, d'une quelconque façon, en tout ou partie, ni divulgué à un tiers sans son autorisation préalable.

This document is the property of TEC Automatismes and may not be modified, adapted, published, translated, reproduced or disseminated, in any way, in whole or in part, or disclosed to a third party without its prior authorization.

4. Engagements de confidentialité

Les représentants de TEC s'engagent à respecter les règles de confidentialité industrielle vis-à-vis du fournisseur ou sous-traitant, au même titre que le fournisseur ou sous-traitant garantit à TEC, la non divulgation à tierce partie, des documents, des données et des informations fournies dans le cadre de l'exécution des commandes, sans autorisation écrite.

5. Exigences de maîtrise de la qualité

Le Fournisseur ou sous-traitant doit entretenir un système de management de la qualité définissant la structure, les responsabilités, les procédures et les moyens pour assurer et démontrer la conformité du produit aux exigences spécifiées par TEC. Ce système doit s'inscrire dans le modèle de la norme ISO 9001.

TEC évalue le système qualité déployé chez ses fournisseurs et sous-traitants par le biais d'un questionnaire d'évaluation remis lors de la prospection initiale.

TEC se réserve le droit d'évaluer par audit, le système qualité du fournisseur ou sous-traitant en fonction des informations recueillies dans le questionnaire.

Les attestations et certificats justifiant la reconnaissance du système qualité du fournisseur ou sous-traitant doivent être diffusés au service qualité de TEC Automatismes, lors de l'obtention initiale et le renouvellement.

6. Exigences relatives à la documentation

Le système qualité du fournisseur ou sous-traitant est décrit dans un manuel qualité pouvant être diffusé à TEC sur demande. Le fournisseur doit s'assurer qu'il est en possession de tous les documents spécifiés à la commande ou appelés en cascade par celle-ci, et au bon indice.

Il doit en assurer la gestion (documents diffusés initialement, lors de la mise à jour et sur demande du fournisseur). Le fournisseur doit interdire l'utilisation de documents périmés, en mauvais état (lisibilité) ou bien portant des informations non validées. La durée de conservation des enregistrements réalisés pour TEC est déclinée en annexe 1.

7. Management des ressources

Les compétences des personnels mettant en œuvre des procédés spéciaux ou exécutant des tâches de surveillance et de mesure du produit, doivent être démontrées par des actions de formation initiale et continue.

Les habilitations des contrôleurs, des personnels mettant en œuvre des procédés spécifiques, ou réalisant des contrôles non destructifs doivent être enregistrées.

Ces habilitations doivent être renouvelées à intervalles réguliers, sur la base de suivi des compétences dans le domaine.

8. Processus relatif à TEC Automatismes

a. **L'offre** : tout sous-traitant et fournisseur qui remettent une offre, s'engagent sur la faisabilité, en fabrication, livraison, délais et contrôle.

b. **La commande** : TEC remettra aux fournisseurs et aux sous-traitants tous les documents nécessaires à la réalisation de la commande.

Le fournisseur doit conduire des revues de contrat afin d'assurer que toutes les clauses de la commande seront respectées et qu'il :

- ✓ dispose de tous les documents spécifiés sur la commande et aux bons indices,
- ✓ est en mesure de réaliser le produit ou la prestation en tout point conforme au contrat,
- ✓ est en mesure de respecter le délai spécifié sur la commande.

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »

TITLE : [Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »](#)

Tout écart entre les clauses de la commande et sa possibilité d'exécution doit être signalé par écrit à TEC, et les accords convenus, formellement identifiés.

Les fournisseurs et sous-traitants doivent accuser réception de la commande dans un délai de 48 heures (ou 2 jours ouvrés) à compter de la réception de la commande.

À défaut, toute commande sera considérée comme acceptée si elle n'a pas fait l'objet de réserves.

Les fournisseurs et sous-traitants ne doivent pas apporter de modification à la définition technique des produits, sans autorisation expresse de TEC.

Si un écart est identifié sur la définition d'un produit (anomalie de représentation, erreur de cotation, etc....), le fournisseur doit en informer les services Achats et Qualité de TEC pour analyse et décision.

c. **Les exigences de la commande** : sur les documents de la commande doivent figurer les données d'achats suivantes :

- ✓ La date, le nom et l'adresse du fournisseur ou du sous-traitant,
- ✓ Eventuellement le nom du correspondant, son N° de téléphone et la référence de l'offre,
- ✓ La référence du produit (s'il est catalogué), la référence de la fiche technique,
- ✓ Les références et indices des documents de référence et de spécifications client applicables, les plans, les exigences en matière de processus, les instructions de contrôle et autres données techniques pertinentes.
- ✓ Le prix unitaire HT, la quantité, le montant total TTC,
- ✓ Les documents de livraison exigés (PV analyse, certificats de conformité, ...),
- ✓ Les documents d'accompagnement nécessaires à la bonne réalisation de la commande.

9. Achats

Les exigences qualité de TEC doivent être intégralement répercutées aux sous-contractants. Le fournisseur ou sous-traitant s'engage à ne pas sous-traiter une partie ou la totalité de la prestation objet du contrat, sans l'autorisation expresse de TEC sauf pour la sous-traitance de technicité ou fournisseur de matière première. Le fournisseur doit tenir à jour une liste de ses fournisseurs ou sous-traitants qualifiés, et la tenir à disposition de TEC pour consultation.

10. Maîtrise de la production

La commande doit être exécutée suivant toutes les données d'achats énoncées sur la commande.

Le fournisseur doit établir et valider des déroulés opératoires incluant :

- ✓ L'ordre chronologique des opérations de réalisation,
- ✓ Les informations décrivant les caractéristiques du produit ou la référence des documents les décrivant,
- ✓ Les paramètres significatifs des procédés à respecter,
- ✓ La définition des moyens à utiliser (outillages, moyen de mesure spécifiques, machines,..),
- ✓ Les points clés pour les contrôles, avec une opération de contrôle final obligatoire autorisant la libération du produit.

Ceci concerne en particulier le changement de site de production, l'exécution en sous-traitance de la prestation commandée, le changement de procédé de réalisation doivent faire l'objet d'une information préalable auprès du service Achat de TEC.

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »

TITLE : Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »

11. Validation des processus de production

Le fournisseur doit définir des dispositions pour valider le processus industriel lors des premières réalisations et constituer un dossier 1^{er} article/Echantillons Initiaux composé des enregistrements justifiant la conformité des résultats attendus par rapport à la commande.

Les procédés spéciaux mis en œuvre par le fournisseur (procédés dont les résultats attendus ne peuvent être vérifiés que par une surveillance ou une mesure effectuée à posteriori) doivent être identifiés et faire l'objet d'une qualification enregistrée.

Les preuves de cette qualification doivent être conservées par le fournisseur et présentées à TEC sur demande.

12. Identification et traçabilité

Le fournisseur doit entretenir un système d'enregistrement et d'archivage documentaire permettant de rattacher au produit livré :

- ✓ L'historique des fabrications (fiche suiveuse),
- ✓ Les non conformités ou anomalies constatées (enregistrement des non conformités, et report d'identification des fiches de non conformités pour assurer le lien avec une fabrication donnée),
- ✓ Les matières premières utilisées et leurs caractéristiques (conservation des certificats de conformité matière de type 3.1)
- ✓ Les dérogations demandées, et les réponses données par TEC,
- ✓ La qualification des opérateurs et des procédés spéciaux (fiches de qualification ou d'habilitations d'opérateurs, dossiers de qualification de procédés),
- ✓ Les résultats de contrôle et d'essais (PV de contrôle, de mesures ou d'essais,...),
- ✓ Les documents libératoires (déclaration de conformité, ...).

En l'absence d'exigences spécifiques liées au contrat, et précisées sur la commande, les durées de conservation des documents par le fournisseur sont définies en annexe 1.

Les articles individuellement identifiés par marquage (encre, gravure, etc.) fournis par TEC au fournisseur doivent conserver leur identification tout au long du processus de réalisation.

13. Propriété de TEC Automatismes

Matières premières et ébauches

- ✓ Lorsque TEC fournit la matière première ou les ébauches pour l'exécution de la commande, le fournisseur s'engage à n'utiliser que la matière ou les ébauches fournies, en particulier, en cas de rebut ou de manquant.
- ✓ Le fournisseur doit informer TEC des rebuts afin de solder la commande ou de déclencher un réapprovisionnement de matière ou d'ébauches.

14. Préservation du produit

a. Conditionnement

- ✓ Pour livraison, le sous-traitant doit prévoir un emballage à ses frais qui préserve le produit en fonction de sa nature et de sa destination, évitant la détérioration des articles (oxydation des zones non traitées, chocs, rayures, etc....),
- ✓ L'accès au bordereau de livraison doit être possible sans rompre le conditionnement (collé à l'extérieur de l'emballage).

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »

TITLE : Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »

b. Stockage des articles TEC

Si le fournisseur stocke des articles destinés à TEC (quantités excédentaires de fabrication), ceux-ci devront être :

- ✓ Stockés dans des conditions garantissant leur préservation de toute dégradation,
- ✓ Identifiés avec leur état de configuration applicable (référence article et indice).

c. Livraison des produits à durée de vie limitée

Exigences TEC sur l'acceptation du produit à durée de vie limitée :

- ✓ Indications lisibles sur le conditionnement du produit, de la date de fabrication et de la date de péremption,
- ✓ La matière première livrée devra être à minima avec 80% de sa durée de vie.

Les produits ne répondant pas à ces exigences seront déclarés non conformes et retournés, en port dû, au fournisseur, pour remplacement.

d. Livraison des produits

Vers TEC Automatismes

Le fournisseur doit identifier le produit livré à TEC avec un bon de livraison accessible sans ouvrir le colis (pochette transparente collée à l'extérieure du colis).

Le BL doit indiquer au minimum :

- ✓ La désignation du produit,
- ✓ La référence,
- ✓ La quantité,
- ✓ Le N° de lot ou ordre de fabrication,
- ✓ Le N° de commande,
- ✓ Les enregistrements de contrôle, déclarations de conformité et autres documents spécifiques à la commande doivent être placés dans une enveloppe à l'intérieur du colis.

Au départ de TEC Automatismes

En ce qui concerne nos prestataires logistiques en charge de l'acheminement de nos produits finis vers nos clients, nous demandons d'éviter les variations rapides de température qui peuvent avoir lieu lors des ruptures de charges entre les moyens de transports et les entrepôts.

e. Livraison des produits chimiques

Les produits chimiques doivent être livrés conformément aux exigences légales et réglementaires, et tout particulièrement les produits soumis à la réglementation ADR.

15. Maîtrise des dispositions de surveillance et de mesure

Le fournisseur doit établir une procédure de maîtrise des moyens de contrôle, de mesure et d'essais.

Le fournisseur doit tenir à la disposition de TEC, les enregistrements prouvant le rattachement de ses équipements à des étalons raccordés à des laboratoires de métrologie agréés (COFRAC, ...).

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »
TITLE : Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »

16. Mesure, Analyse et Amélioration

Surveillance et mesure du produit :

a. Contrôle et essais à réception

Pour les prestations de sous-traitance, lorsque la matière première ou ébauches ne sont pas fournies par TEC, le fournisseur doit mettre en place des dispositifs de surveillance à la réception garantissant leur conformité.

Des enregistrements doivent être établis et conservés afin de démontrer la conformité des matières premières et des prestations de sous-traitance (traitements thermiques, traitements de surfaces, CND, procédés particuliers, etc....).

Si spécifié contractuellement, une copie des enregistrements est à fournir à TEC.

b. Contrôle et essais en cours de production

Le fournisseur doit définir les points clés pour l'exécution des tâches de contrôle de production, et apporter la preuve que ces tâches ont été réalisées par du personnel formé et compétent.

c. Contrôle premier article

Si les exigences de TEC spécifient à la commande la constitution d'un dossier de validation premier article, un rapport de contrôle premier article est joint à la commande.

La spécification renseignée doit être retournée à TEC, avec les pièces justificatives exigées et l'article identifié ayant fait l'objet du contrôle de conformité premier article.

d. Contrôle final

La libération du produit destiné à TEC ne doit être autorisée qu'après la réalisation d'un contrôle final (phase devant être intégrée dans la gamme de réalisation du produit).

Le contrôle final doit être exécuté par le service qualité ou personnel habilité par le service qualité du fournisseur.

Selon la demande, le contrôle final et la libération du produit fini peuvent être sanctionnés par l'établissement d'une déclaration de conformité suivant NF L00-015, visée par le service Contrôle Qualité du Fournisseur.

En ce qui concerne nos fournisseurs de matières premières, et au regard des spécifications d'achat mentionnées sur la commande, un certificat d'analyses de type 2.2 ou 3.1 doit être fourni à chaque livraison et pour chacun des lots livrés.

17. Maitrise, par le fournisseur, des produits non conformes

Les fournisseurs et sous-contractants doivent avoir un système de gestion des non-conformités.

Les fournitures non conformes doivent être repérées et isolées afin de ne pas être mélangées avec les produits conformes.

a. Non-conformité détectée par le fournisseur

Toute non-conformité par rapport à la commande doit être identifiée et signalée à TEC sur un document de déclaration de non-conformité / dérogation (ou équivalent) pour décision.

Les produits non conformes en attente de décision doivent être isolés en zone de quarantaine, et identifiés en tant que pièces non conformes.

Les produits faisant l'objet d'accord de livraison doivent être isolés des produits réputés conformes, clairement identifiés et accompagnés de la déclaration de non-conformité / dérogation (ou équivalent) en question.

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »
TITLE : Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »

Page :	N° :	Rév.
TEC AUTOMATISMES	7/19	MAA/59

Ce document est la propriété de TEC Automatismes et ne peut être modifié, adapté, publié, traduit, reproduit ou diffusé, d'une quelconque façon, en tout ou partie, ni divulgué à un tiers sans son autorisation préalable.

This document is the property of TEC Automatismes and may not be modified, adapted, published, translated, reproduced or disseminated, in any way, in whole or in part, or disclosed to a third party without its prior authorization.

La référence de la demande d'accord sera à reporter sur la déclaration de conformité. Les produits seront dûment référencés (par exemple : « pièce non conforme », « produit soumis à dérogation », ...).

b. Non-conformité détectée par TEC

Les produits non conformes sont retournés au fournisseur ou au sous-traitant à leur frais. Un avoir express devra être établi par le fournisseur.

Toute non-conformité identifiée par TEC fait l'objet d'un rapport de non-conformité qui est envoyé au fournisseur pour analyse des causes d'apparition de la non-conformité et traitement en termes de propositions d'actions correctives.

Le produit non conforme peut être, selon la décision TEC :

- ✓ Accepté en l'état,
- ✓ Retourné en port dû, pour remplacement ou retouche,
- ✓ Déclaré rebuté. Dans ce cas, un bon de débit ou demande d'avoir peut être adressé au fournisseur,
- ✓ Retouché chez TEC (pour des raisons de délais). Dans ce cas le fournisseur est informé par le service Qualité pour acceptation du coût de retouche qui lui sera imputé (avant le début des retouches par nos soins).

Le fournisseur doit nous retourner le rapport de non-conformité, dans les délais prévus mentionnés, renseigné des causes d'apparition de la non-conformité et des actions correctives mises en place pour éviter sa réapparition.

L'absence de réponse fera l'objet d'une relance et sera prise en compte lors du bilan de performances du fournisseur lorsque les relances sont récurrentes.

L'acheteur peut se réservé le droit de bloquer les nouvelles commandes du fournisseur ou du sous-traitant si ce dernier ne répond pas, de manière systématique, aux demandes d'actions correctives.

18. Action corrective

Le fournisseur doit établir des procédures lui permettant de maîtriser la gestion des actions correctives.

Les litiges ou réclamations transmis doivent être traités par le fournisseur sur le rapport de non-conformité ou sur son propre document. Ce dernier doit être retourné à TEC au service Qualité (qualite@tec-automatismes.com)

19. Contrefaçons et fraudes

Au même titre que nos clients, TEC Automatismes engage des actions pour lutter contre les contrefaçons et les fraudes.

A ce titre, nous avons décliné dans un document interne ([MAA/45 # Se protéger des contrefaçons et fraudes](#)), les dangers que nous pouvions rencontrer en utilisant des produits contrefait ou frauduleux, et les moyens de se protéger.

Le fournisseur s'engage également à décliner cette même démarche au sein de son organisation. Les valeurs d'éthique et de transparence de notre chaîne de fournitures sont très importantes pour garantir la diffusion de produits qui répondent aux exigences de sécurité pour la protection des personnes.

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »
TITLE : Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »

20. Facturation

Les prix et conditions de règlement sont stipulés sur la commande TEC.

La facture devra porter les indications suivantes :

- ✓ Le numéro de la commande,
- ✓ Le numéro de BL du fournisseur,
- ✓ La désignation de l'article livré,
- ✓ La quantité exacte livrée.

21. Suivi des fournisseurs et des sous-traitants

Le sous-traitant ou le fournisseur, au travers de sa déclaration de conformité, garantit à l'acheteur que les produits ou services sont conformes à la commande et ont été exécutés suivant les règles de l'art.

Les livraisons effectuées par nos fournisseurs et sous-traitants sont contrôlées et font l'objet d'un suivi par les services Achat et Qualité.

22. Durée de conservation des documents fournisseur

Enregistrements	Durée d'archivage
Documents de fabrication - Gamme de fabrication / Fiche suiveuse, - Dossier de qualification des procédés.	Permanent jusqu'à l'arrêt d'utilisation du procédé
Documents d'achats - Commandes d'achats, - Certificat de conformité fournisseur, - Certificat d'analyse, - PV de contrôle.	10 ans
Métrieologie - PV d'étalonnage des équipements, - PV d'essais, - Rapport de contrôle.	Durée de vie de l'équipement
Réclamations (clients, fournisseurs, ...) / Non-conformités - Fiche de non-conformité.	10 ans
Documents libératoires - Déclaration de conformité, - PV d'analyse des produits, - Demande de dérogation, - ...	Durée de vie du produit (à minima 10 ans)

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »

TITLE : Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »

23. Validation des exigences précitées

Merci de bien vouloir nous retourner cette page du document dûment complétée, datée et signée pour validation.

Coordonnées de la Société

Nom et fonction du signataire

Fait à

Lu et approuvé en date du

Signature

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »

TITLE : Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »

TEC AUTOMATISMES

Page :

10/19

N° :

MAA/59

Rév.

A

Ce document est la propriété de TEC Automatismes et ne peut être modifié, adapté, publié, traduit, reproduit ou diffusé, d'une quelconque façon, en tout ou partie, ni divulgué à un tiers sans son autorisation préalable.

This document is the property of TEC Automatismes and may not be modified, adapted, published, translated, reproduced or disseminated, in any way, in whole or in part, or disclosed to a third party without its prior authorization.

Scope

The purpose of this instruction is to specify the requirements Quality and obligations required from subcontractors and suppliers, object of orders of TEC Automatismes.

These rules apply to orders issued to suppliers or subcontractors for products entering the final product or involved in the production process including those designated by the customer.

It applies to all its subcontractors and suppliers of raw materials (producers or resellers) of chemical products, manufacturers of manufactured products, and service providers (calibration laboratory, Research & Development Dpt, carriers, etc.).

1. Principles and responsibilities

To obtain and maintain the trust of our customers, we must guarantee the quality of our products.

This condition can only be met if the quality of our purchases is under control. To achieve this objective, TEC Automatismes, requires its suppliers and subcontractors, the maintenance of an organization to control and continuously improve the quality of the product and / or its services.

The Purchasing department of TEC Automatismes is responsible for the provision of this instruction to suppliers and subcontractors.

This instruction is specified on our purchase orders, it is mandatory for suppliers and subcontractors holding our orders / contracts.

The application of the provisions defined in this instruction, does not release the supplier or subcontractor of its whole responsibility with respect to the conformity of the delivered goods or services.

In case of contradiction between the requirements defined in this instruction, and those specified on the purchase orders, those of the commands prevail.

2. General terms and conditions

In the context of dispute resolution or actions to monitor the quality of products, processes or organization, the supplier or subcontractor must authorize representatives of TEC Automatismes, its customers, its orders and, where appropriate, to the regulatory authorities, free access to the production sites where the services concerned by the order are designed and carried out.

It must grant to these same representatives, the consultation of all the documents or to the recordings concerning the definition, the manufacture, the control and the maintenance of these services.

Visits to these will be announced in advance in writing.

3. Accreditation to Supplier Quality Assurance "SQA"

After ensuring the ability of the supplier or subcontractor to:

- ✓ Maintain a level of organization that meets this instruction,
- ✓ To perpetuate the quality of the services or products provided, in full respect of the contractual requirements,

TEC initiates an accreditation procedure called "SQA" thus giving full confidence to the supplier, by delegating to him the monitoring of the conformity of the products or services object of the contracts (suppression of the surveillance of the products received by TEC).

This approach is based on the establishment of a quality assurance charter, validated by the supplier or subcontractor and TEC, grouping reciprocal commitments and obligations.

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »

TITLE : Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »

4. Commitment to confidentiality

The representatives of TEC undertake to respect the rules of industrial confidentiality towards the supplier or subcontractor, in the same way that the supplier or subcontractor guarantees to TEC, the non-disclosure to a third party, documents, data and information provided in connection with the execution of orders without written authorization

5. Quality control requirements

The Supplier or subcontractor must maintain a quality management system defining the structure, responsibilities, procedures and means to ensure and demonstrate the conformity of the product with the requirements specified by TEC. This system must fit into the model of the ISO 9001 standard.

TEC evaluates the quality system deployed at its suppliers and subcontractors through an evaluation questionnaire submitted during the prospection.

TEC reserves the right to evaluate by audit the quality system of the supplier or subcontractor according to the information collected in the questionnaire.

Certificates and certificates justifying the recognition of the quality system of the supplier or subcontractor must be sent to the TEC Automatismes quality department, at the time of initial obtaining and renewal.

6. Documentation requirements

The quality system of the supplier or subcontractor is described in a quality manual which can be transmitted to TEC on request. The supplier must ensure that he is in possession of all documents specified in the order or cascaded by it, and the correct index.

It must manage them (documents initially distributed, during the update and at the supplier's request). The supplier must prohibit the use of outdated documents, in poor condition (illegible) or with uncommitted information. The storage life of the recordings made for TEC is presented in Appendix 1.

7. Resource Management

The skills of personnel implementing special processes or performing tasks of monitoring and measuring the product must be demonstrated by initial and continuous training actions.

Accreditations of controllers, personnel implementing specific processes, or carrying out non-destructive checks must be recorded.

These accreditations must be renewed at regular intervals, on the basis of skills monitoring.

8. Process relating to TEC Automatismes

a. **The offer:** Any subcontractor and supplier, who submit an offer, commit to the feasibility, manufacturing, delivery, lead time and control.

b. **The order:** TEC will provide suppliers and subcontractors with all the documents required completing the order.

The supplier must establish contract reviews to ensure that all clauses of the order will be respected and that:

- ✓ is in possession of all the documents specified on the order and with the correct indices,
- ✓ is able to manufacture the product or the service in any respect according to the contract,
- ✓ is able to respect the delivery time specified on the order.

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »

TITLE : Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »

Any difference between the clauses of the order and its possibility of execution must be reported in writing to TEC, and the agreements formally identified.

Suppliers and subcontractors must acknowledge receipt of the order within 48 hours (or 2 working days) of receipt of the order.

Otherwise, any order will be considered accepted if it has not been the subject of reserve clauses.

Suppliers and subcontractors must not modify the technical definition of the products without the express permission of TEC.

If a difference is identified on the definition of a product (representation error, pricing error, etc.) the supplier must inform TEC's Purchasing and Quality departments for analysis and decision.

c. **The requirements of the order:** the order documents must include the following purchase data:

- ✓ The date, name and address of the supplier or subcontractor,
- ✓ Possibly the name of the correspondent, his telephone number and the reference of the offer,
- ✓ The reference of the product (if cataloged), the reference of the technical sheet,
- ✓ References and indices of applicable reference and customer specification documents, plans, process requirements, inspection instructions and other relevant technical data,
- ✓ The unit price (excluding tax), the quantity, the total amount (all taxes included),
- ✓ The required delivery documents (analysis report, certificates of conformity, etc.),
- ✓ The accompanying documents necessary for the successful completion of the order.

9. Purchasing

TEC's quality requirements must be fully communicated to the subcontractors.

The supplier or subcontractor undertakes not to subcontract part or all of the service covered by the contract, without the express authorization of TEC except for technical subcontracting or supplier of raw material.

The supplier must maintain a list of its suppliers or qualified subcontractors, which will be available to TEC for consultation.

10. Control of production

The order must be executed according to all the purchase data indicated on the order.

The supplier must establish and validate operative sequences including:

- ✓ The chronological order of the realization operations,
- ✓ Information describing the characteristics of the product or the reference of the documents describing them,
- ✓ The significant parameters of the processes to be respected,
- ✓ The definition of the means to be used (tools, specific measuring means, machines...),
- ✓ The key points for the controls, with a final control operation authorizing the release of the product.

This concerns in particular the change of production site, the execution, in subcontracting, of the ordered service; the change of production must be the object of a preliminary request with the service of Purchase of TEC.

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »

TITLE : Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »

11. Validation of production processes

The supplier must define provisions to validate the industrial process during the first realizations and to constitute a file 1st article / Initial Samples composed of the recordings justifying the conformity of the expected results compared to the order.

Special processes implemented by the supplier (processes whose expected results can only be verified by a monitoring or a measurement carried out a posteriori) must be identified and subject to a registered qualification.

Evidence of this qualification must be retained by the supplier and presented to TEC upon request.

12. Identification and traceability

The supplier must maintain a system of recording and documentary archiving allowing to attach to the delivered product:

- ✓ The history of the fabrications (file follower),
- ✓ Nonconformities or anomalies noted (registration of nonconformities, and postponement of identification of nonconformity sheets to ensure the link with a given manufacture),
- ✓ The raw materials used and their characteristics (archiving type conformity certificates of type 3.1)
- ✓ The derogations requested, and the answers given by TEC,
- ✓ The qualification of operators and special processes (qualification sheets or operators' licenses, process qualification files),
- ✓ The results of control and tests (control PV, measurements or tests ...),
- ✓ Release documents (declaration of conformity ...).

In the absence of specific requirements related to the contract, and specified on the order, the durations of conservation of the documents by the supplier are defined in appendix 1.

Articles individually identified by marking (ink, engraving, etc.) provided by TEC to the supplier must keep their identification throughout the production process.

13. Property of TEC Automatismes

Raw materials and draft

- ✓ When TEC supplies the raw material or the draft for the fulfillment of the order, the supplier agrees to use only the material or the drafts provided, in particular, in case of discarded material or missing material.
- ✓ Supplier must notify TEC of discarded materials to settle the order or trigger a replenishment of material or drafts.

14. Preservation of the product

a. Conditioning

- ✓ For delivery, the subcontractor must provide a package at its expense that preserves the product according to its nature and its destination, avoiding the deterioration of the articles (oxidation of untreated areas, shocks, scratches, etc.),
- ✓ Access to the delivery note must be possible without destroying the packaging (glued to the outside of the packaging).

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »

TITLE : Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »

b. Storage of TEC spare parts

If the supplier stores spare parts for TEC (excess manufacturing quantities), these must be:

- ✓ Stored under conditions guaranteeing their preservation from any deterioration,
- ✓ Identified with their applicable configuration state (article and index reference).

c. Delivery of products on expiry date

TEC requirements on acceptance of the product at expiry date:

- ✓ Legible information on the packaging of the product, the date of manufacture and the expiry date,
- ✓ The raw material delivered must be at least 80% of its life.

Products that do not comply with these requirements will be declared non-compliant and returned to the supplier, carriage-by-delivery, for replacement.

d. Delivery of products

Towards TEC Automatismes

The supplier must identify the product delivered to TEC with an accessible delivery note without opening the package (transparent pouch glued to the outside of the package).

The delivery note must indicate at least:

- ✓ The product designation,
- ✓ The reference,
- ✓ The amount,
- ✓ The batch number or production order,
- ✓ The order number,
- ✓ Inspection records, declarations of conformity and other order-specific documents must be placed in an envelope inside the package.

From TEC Automatismes

- ✓ Regarding our logistics service providers in charge of the delivery of our finished products to our customers, we ask to avoid the rapid temperature variations that can occur during the interruptions of loads between the means of transport and the warehouses.

e. Delivery of chemicals

- ✓ Chemicals must be delivered in accordance with legal and regulatory requirements, particularly those products subject to regulation.

15. Control of monitoring and measurement arrangements

- ✓ The supplier must establish a procedure for controlling the means of control, measurement and testing.
- ✓ The supplier must keep at the disposal of TEC, records proving the attachment of its equipment to standards connected to approved metrology laboratories (COFRAC ...).

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »

TITLE : Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »

16. Measurement, Analysis and Improvement

Product monitoring and measurement:

a. Inspection and tests after receipt

For subcontractor services, when the raw material or drafts are not provided by TEC, the supplier must set up monitoring devices at the reception to ensure their conformity.

Records must be established and maintained in order to demonstrate the conformity of raw materials and subcontracting services (heat treatments, surface treatments, special processes, etc.).

If contractually specified, a copy of the records is to be provided to TEC.

b. Control and testing during production

The supplier must define the key points for the performance of the production control tasks, and provide proof that these tasks have been performed by trained and competent personnel.

c. First article check

If the requirements of TEC specify the ordering of the constitution of a first article validation file, a first article inspection report is attached to the order.

The specified specification must be returned to TEC, with the required supporting documents and the identified article that has been the subject of the first article compliance check.

d. Final test

The release of the product intended for TEC must be authorized only after the completion of a final inspection (phase to be integrated in the range of realization of the product).

The final inspection must be carried out by the quality or personnel department authorized by the supplier's quality department.

According to the request, the final inspection and release of the finished product may be sanctioned by the establishment of a declaration of conformity according to NF L00-015, which is the subject of the Supplier Quality Control service.

With regard to our raw material suppliers, and with regard to the purchase specifications mentioned on the order, a Type 2.2 or 3.1 analysis certificate must be provided for each delivery and for each batch delivered.

17. Control by the supplier of non-compliant products

Suppliers and subcontractors must have a non-compliance management system.

Non-compliant supplies must be identified and isolated so as not to be mixed with compliant products

a. Non-compliance detected by the supplier

Any nonconformity with the order must be identified and reported to TEC on a document of non-compliance / derogation (or equivalent) for decision.

Non-compliant products awaiting decision must be isolated in the quarantine area and identified as non-compliant parts.

Products subject to delivery agreement must be isolated from the products deemed to be compliant, clearly identified and accompanied by the declaration of non-compliance / derogation (or equivalent) in question.

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »

TITLE : Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »

The reference of the request for agreement will be transferred to the declaration of conformity. The Product will be duly referenced (for example: "non-compliant part", "product subject to derogation" ...).

b. Non-compliance detected by TEC

Non-conforming products are returned to the supplier or subcontractor at their expense. A credit must be established by the supplier.

Any non-compliance identified by TEC is the subject of a non-compliance report that is sent to the supplier for analysis of the causes of non-compliance and treatment in terms of corrective action proposals.

The non-conforming product may be, according to the TEC decision:

- ✓ Accepted in state,
- ✓ Returned by postage due, for replacement or retouching,
- ✓ Declared rejected. In this case, a debit or request for credit can be sent to the supplier,
- ✓ Retouched at TEC (for reasons of delays). In this case the supplier is informed by the Quality department for acceptance of the cost of retouching that will be charged (before the start of retouching by us).

The supplier must return the nonconformity report to us within the indicated time, inform of the causes of the nonconformity and the corrective actions put in place to avoid its reappearance.

The absence of a response will be relaunched and will be taken into account during the supplier's performance report when the reminders are recurrent.

TEC Automatismes can reserve the right to block new orders from the supplier or the subcontractor if it does not systematically respond to requests for corrective actions.

18. Corrective action

The supplier must establish procedures to control the management of corrective actions.

Claims transmitted, must be treated by the supplier on the report of non-compliance or on his own document. The latter must be returned to TEC to the Quality department (qualite@tec-automatismes.com).

19. Counterfeiting and fraud

Like our customers, TEC Automatismes is taking action to fight counterfeiting and fraud.

As such, we have declined in an internal document ([MAA / 45 # Protecting against counterfeiting and fraud](#)), the dangers we could encounter using counterfeit or fraudulent products, and ways to protect ourselves.

The supplier also undertakes to decline this same approach within its organization. The values of ethics and transparency of our supply chain are very important to guarantee the diffusion of products that meet the requirements of security for the protection of the people.

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »
TITLE : Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »

Page :	N° :	Rév.
TEC AUTOMATISMES	17/19	MAA/59

Ce document est la propriété de TEC Automatismes et ne peut être modifié, adapté, publié, traduit, reproduit ou diffusé, d'une quelconque façon, en tout ou partie, ni divulgué à un tiers sans son autorisation préalable.

This document is the property of TEC Automatismes and may not be modified, adapted, published, translated, reproduced or disseminated, in any way, in whole or in part, or disclosed to a third party without its prior authorization.

20. Billing

Prices and payment terms are stipulated on the TEC order.

The invoice must bear the following information:

- ✓ The number of the order,
- ✓ The delivery number of the supplier,
- ✓ The description of the delivered article,
- ✓ The exact quantity delivered.

21. Follow-up of suppliers and subcontractors

The subcontractor or the supplier, through its declaration of conformity, guarantees to the buyer that the products or services comply with the order and have been executed according to the rules of art.

Deliveries made by our suppliers and subcontractors are checked and are monitored by the Purchasing and Quality departments.

22. Shelf life of supplier documents

Recordings	Archiving time
Manufacturing documents <ul style="list-style-type: none">- Manufacturing range / Follower sheet,- Process qualification file.	Permanent until the processes is stopped
Purchasing documents <ul style="list-style-type: none">- Purchase orders,- Certificate of conformity supplier,- Certificate of analysis,- Control report	10 years
Metrology <ul style="list-style-type: none">- Equipment calibration report- Test report- Control report	Lifetime of the equipment
Claims (customers, suppliers, ...) / Non-compliance <ul style="list-style-type: none">- Non-compliance report.	10 years
Release documents <ul style="list-style-type: none">- Declaration of conformity,- Products analyse report,- Derogation request,- ...	Product life (at least 10 years old)

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »

TITLE : Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »

23. Validation of the specific requirements

Thank you kindly return this page of the document duly completed dated and signed for validation.

Company Contact Information

Name and function of the signatory

Made in

Read and approved on

Signature

TITRE : Fiche d'Instructions « Exigences AQF applicables aux fournisseurs et sous-traitants »
TITLE : Instructions sheet « SQA requirements for suppliers and subcontractors »

TEC AUTOMATISMES

Page :

19/19

N° :

MAA/59

Rév.

A

Ce document est la propriété de TEC Automatismes et ne peut être modifié, adapté, publié, traduit, reproduit ou diffusé, d'une quelconque façon, en tout ou partie, ni divulgué à un tiers sans son autorisation préalable.

This document is the property of TEC Automatismes and may not be modified, adapted, published, translated, reproduced or disseminated, in any way, in whole or in part, or disclosed to a third party without its prior authorization.